



## Deux jours fériés en un seul

Par **nenette58**, le **17/02/2008** à **18:41**

Bonjour à tous

cette année le jeudi de l'Ascension coïncide avec le 1er mai. Comment les entreprises vont-elles gérer cela ? Un article du code du travail envisage-t-il cette éventualité ou doit-on s'en remettre à la convention collective concernant notre branche d'activité ?

Merci d'avance pour vos réponses